

# L'Etat au service des multinationales

Une quarantaine de multinationales basées en Belgique bénéficient d'un service particulier auprès du fisc: le « ruling ». Ce service leur permet de faire évaluer le montant de l'impôt sur une opération future et de déterminer leur stratégie en fonction de ce qui leur rapportera le plus. Les employés du fisc se retrouvent à participer à l'ingénierie fiscale de ces multinationales... en toute légalité, bien sûr!